

## **Remise du Chèque de subvention par la ville de Perpignan**

*Le jeudi 27 janvier 2022, une délégation de la mairie de la ville de Perpignan, conduite par madame Sophie Blanc, adjointe au Maire déléguée à l'Education, et monsieur Edouard Gebhart, conseiller municipal en charge des associations patriotiques et mémorielles, s'est rendue à l'école Blaise Pascal afin d'assister à une cession du jeu d'évasion "Les Chemins de la Liberté" que la commune a aidé à financer de façon significative.*

*Il s'agit d'un jeu d'énigmes en 5 parcours au cours desquels les élèves apprennent à connaître la diversité des membres des réseaux de la Résistance du département et leur fonctionnement pendant la période de 1942 à 1944. Ces réseaux ont permis le passage en Espagne de milliers de personnes, des anonymes comme les familles israélites, ou les aviateurs abattus, ou encore des personnages qui ont marqué l'histoire de France, comme le maréchal Leclerc de Hauteclocque et sa famille, Maurice Druon, Pierre Dac : ils ont ainsi échappé à la mort, ou pu reprendre le combat avec les Alliés.*

*La délégation municipale a pu constater la pertinence du kit pédagogique développé par le Souvenir Français (Monsieur Jean Pierre Bobo a fourni l'essentiel du fond documentaire historique), et les Ateliers Ludosophiques au profit des élèves du Cycle 3 de l'Education Nationale (CM2 et 6ème), mais aussi des classes de 3ème.*

*Ils ont pu échanger avec le professeur et ses élèves, et madame Giamarchi, conseillère pédagogique qui suit la mise en œuvre du kit pour la DASEN (direction académique des services départementaux de l'éducation nationale) mais aussi avec l'équipe de mise œuvre du Souvenir Français conduite par le général Gilles Glin, délégué général pour les Pyrénées Orientales.*

*Monsieur Henri Jonca, historien et auteur d'un livre sur le réseau de passeurs de la Résistance de Jacques de Lazerve, Arlette Renard, déléguée aux relations extérieures, monsieur Gilles Bérard, vice-président du comité du Fenouillèdes, et monsieur Jeffrey Favre, délégué au numérique, constituent cette équipe qui se déplace dans les établissements scolaires du département, école primaire et collège, avec ce kit pédagogique. Il est aussi proposé aux conseils municipaux des jeunes, et aux centres d'accueil et de loisirs, des communes du département.*

